

Compte-rendu animation pédagogique portant sur le projet technologique en ST2S
- 6 et 12 février 2015 -
Inspections de BGB et STMS - Académie de Versailles

→ **Objectifs :**

- engager une réflexion commune sur les éléments essentiels que le rapport doit contenir, sur les types de questionnements que les évaluateurs peuvent mobiliser lors de la soutenance orale ;
- rédiger une charte de l'évaluateur.

1. Présentation de l'organisation des soutenances orales

Le diaporama envoyé suite à chacune des journées reprend l'essentiel de l'organisation des soutenances orales.

2. Présentation des ateliers de travail

Que peut-on attendre comme éléments essentiels dans les rapports que les élèves vont rendre ? Quels types de questions poser à l'oral ?

- ✓ Il ne s'agit pas d'aller vers un formatage des rapports mais d'échanger sur les éléments essentiels constituant cet écrit.
- ✓ Le rapport doit permettre aux évaluateurs de prendre connaissance du travail mené ; il présente la démarche suivie et l'ensemble des résultats (définition épreuve). Il permet aux évaluateurs de contextualiser le projet des élèves et de préparer l'entretien.
- ✓ Si les élèves ne doivent pas consacrer un temps trop important à cette rédaction, il semble que certains auront besoin de rédiger un rapport très détaillé de façon à s'approprier davantage leur travail ; d'autres se contenteront d'éléments essentiels. Cette liberté doit être conservée.
- ✓ Des rapports de la session 2014 ont servi de support à la réflexion. Ce sont des documents de travail et non pas des modèles, d'autant plus que 2014 était la première session de baccalauréat incluant cette épreuve.
- ✓ A partir de ces exemples, il s'agira ensuite de réfléchir aux questions qu'il est possible de poser et à celles que l'on s'interdit car elles ne permettent pas d'évaluer les objectifs de cette épreuve.
- ✓ La soutenance orale ne doit pas évaluer les mêmes compétences que celles déjà évaluées lors de la conduite ; le questionnement doit permettre d'évaluer les compétences qui doivent l'être dans cette partie de l'épreuve.

3. Compte-rendu des ateliers

1. Quels éléments doit faire apparaître le rapport ?

• Quels éléments de la démarche du candidat doit-on trouver dans le rapport ?

- L'axe choisi, conception ou analyse, sera indiqué sur le rapport.
- La démarche du candidat à présenter dans le rapport est avant tout une démarche d'étude. En effet, pour analyser une démarche de projet le candidat effectue une démarche d'étude = comment ai-je procédé pour construire mon analyse ou ma conception de projet (le cheminement) ?
- Les élèves peuvent présenter les types de recueil de données qu'ils ont mis en œuvre dans la démarche, les différents supports (documentation technique, ressources diverses...) sur lesquels ils ont pu s'appuyer (conception ou analyse).
- Les outils utilisés peuvent être indiqués si ceux-ci ont été utilisés dans le cadre de la démarche d'étude ou ont guidé les élèves dans leur compréhension de la démarche de projet analysée ou conçue; les originaux peuvent être positionnés en annexe. Il n'est pas attendu une réalisation exhaustive et parfaite des outils utilisés dans une démarche d'étude ou de projet (cf programme, document d'accompagnement).
- La mention des sources des documents utilisés est indispensable.
- La démarche suivie par les élèves, en détail, avec l'organisation du travail du groupe peut être indiquée dans le rapport mais elle ne sera pas évaluée dans cette partie d'épreuve ; attention donc à ne pas poser de questions qui évalueraient des critères déjà évalués lors de la conduite.
- Il est rappelé que la recherche de la documentation technique support du projet ne fait pas partie de l'épreuve. Par contre, les élèves peuvent indiquer comment ils ont découvert le projet ou pourquoi ils ont choisi ce projet.

• Quels éléments permettant de décrire la démarche de projet étudiée attend-on ? Quels éléments d'analyse ?

- Une vision de l'ensemble du projet doit être donnée dans le rapport, au moins de façon très synthétique : le public visé, les objectifs, les actions et la planification de ces actions, les partenaires doivent être cités ou présentés.
- Le constat de départ (analyse du besoin, diagnostic) doit être présenté
Ne pas pénaliser les élèves s'ils n'ont pas trouvé les éléments du diagnostic dans le cas où les structures ne l'ont pas réalisé ; par contre, les élèves doivent s'être questionnés sur ce besoin, sur comment ces données ont été produites ou auraient pu l'être.
- Les élèves doivent maîtriser l'ensemble du projet.

• Quels éléments de contexte doit-on attendre ?

- Les éléments du contexte attendus sont les données se rapportant aux contextes institutionnel/juridique/politique /spatio-temporel.
- L'organisation porteuse doit être citée et la démarche de projet située par rapport aux missions de cette structure ; la structure ne doit pas être présentée de façon exhaustive.
- La politique sanitaire ou sociale dans laquelle s'inscrit le projet, le lien entre les niveaux national et local.

• Comment envisager la complémentarité rapport/support numérique/présentation orale ?

- Le rapport doit présenter la vision globale du projet ; le support numérique peut présenter un point particulier du projet, qui n'a pas été forcément développé dans le rapport.

- Le support doit être adapté et en lien avec l'oral mais il ne doit pas être une redite du rapport.
- Le support doit être utile et utilisé.
- Un support un peu différent d'un diaporama classique peut être réalisé (voir les références en fin de compte rendu) ; pourquoi pas une carte mentale ?
- **Quelles modalités d'utilisation du rapport par les jurys ?**
- Les questions posées peuvent aller au-delà du rapport, de façon à vérifier que l'élève maîtrise la démarche d'étude suivie ou la démarche de projet analysée ou conçue.
- Le rapport permet au jury de prendre connaissance du projet et sert de support pour les questions à l'oral.
- Il ne doit y avoir aucune évaluation de la qualité des outils présentés dans le rapport.

En formation, quels conseils (consignes ou recommandations) donner aux élèves pour les guider dans la réalisation du rapport ?

- Une grande liberté doit être laissée aux élèves pour la rédaction. Il ne s'agit pas d'enfermer les élèves dans un cadre très défini.
- Les élèves doivent comprendre que le rapport doit servir aux évaluateurs à une prise de connaissance de l'ensemble du projet étudié ou conçu ainsi que de leur démarche (un minimum d'éléments doit donc être présent dans le rapport).

Conseils ou recommandations à donner aux élèves pour la réalisation du rapport :

- Présenter une vision globale de la démarche de projet sans forcément la détailler ; de même présenter la démarche suivie.
- Organiser l'écrit selon un plan (mais pas de « formatage »).
- Soigner cet écrit car même s'il n'est pas noté, il est la première image donnée aux évaluateurs ; c'est aussi un exercice très formateur.
- Maîtriser le contenu du rapport.
- Conserver l'ensemble des documents, des informations, pour un traitement ultérieur, pour une utilisation pour la soutenance.
- Faire figurer bibliographie et sitographie.

2. Quel questionnement proposer lors de la soutenance orale ?

- **Quelles questions poser pour évaluer la maîtrise de la démarche de projet par le candidat, en lien avec le programme de méthodologie ?**
- Les questions doivent permettre aux élèves de témoigner de leur compréhension de la démarche de projet visant à améliorer la santé et le bien-être social des populations, en lien avec le programme de la classe terminale.
 - Exemples à utiliser en fonction des éléments présentés par les élèves : questions sur une étape de la démarche de projet en particulier, en quoi elle consiste = A quoi sert une analyse de situation dans un projet ? Pourquoi doit-on la réaliser en début de projet ? Pourquoi formule-t-on des objectifs ? A quoi sert une évaluation ? Etc... Savoir situer l'étape dans la démarche (les différentes étapes et leurs enchaînements logiques) ;
 - l'objectif des étapes présentées ; les acteurs impliqués dans le projet leur rôle et responsabilité ; les partenaires impliqués...
- Des questions sur l'exploitation qui a été menée à partir des outils réalisés peuvent être envisagées.

- **Critère d'évaluation « maîtrise des connaissances mobilisées » (Comment évaluer ce critère ?, quelles questions de « connaissances » poser ?, dans quel contexte ?, quelles questions de connaissances s'interdire ? (en décalage avec les objectifs de l'épreuve) :**

- Les questions doivent toutes être directement en lien avec le travail mené par l'élève en projet technologique ; une question de cours isolée n'a pas sa place. Il n'est pas prévu de vérifier la connaissance exhaustive du programme de méthodologie.
- Les questions ne doivent pas pouvoir être perçues comme une remise en cause du travail effectué.
- Il ne doit pas y avoir de remise en cause du sujet traité par le candidat car celui-ci a été validé par l'équipe.
- Des questions de connaissances isolées sur les pôles thématiques du programme de STSS ne permettant d'évaluer ni la compréhension de la démarche d'étude ni la compréhension de la démarche de projet ne doivent pas être posées.
- Il est possible d'interroger les élèves sur les outils en termes d'exploitation mais non de construction (les élèves ne sont pas des professionnels). Ce n'est pas la qualité de l'outil qui importe. Les outils doivent être utilisés pour permettre à l'élève une meilleure compréhension de la démarche de projet, c'est en ce sens que les questions portant sur les outils doivent être posées (importance de la démarche intellectuelle mise en œuvre et non de la technicité de réalisation de l'outil). L'outil n'est pas à évaluer en tant que tel car il n'est pas toujours le reflet d'une maîtrise de la compétence que l'on cherche à évaluer.
- Il est possible de demander la justification de l'utilisation d'un outil qui a été utilisé.
- Les questions précises portant sur la structure et qui n'ont aucune incidence sur la démarche de projet étudiée n'ont pas leur place (exemple : le statut juridique ne peut être évoqué que s'il conditionne la démarche de projet étudié et que l'élève l'a évoqué)
- Les différents types de projet ne figurant plus au programme, il n'est pas possible d'interroger l'élève sur le type de projet étudié.

Pour la notation, il est nécessaire de se demander si l'élève a su mobiliser ses connaissances spontanément ou avec l'aide du jury ou s'il n'a pas su les mobiliser malgré l'aide du jury.

- **Quelles questions poser en lien avec la démarche d'étude, questions qui ne portent pas sur l'évaluation des critères de la conduite (Autonomie, organisation du travail, suivi du travail) ?**

➔ *Recueil d'informations qui permettent une évaluation de la démarche du candidat selon des critères différents de ceux évoqués lors de la conduite du projet (cf grilles « Evaluation de la conduite » et « Evaluation de la soutenance orale »).*

- Les questions doivent permettre aux élèves de témoigner de leur compréhension de la démarche d'étude qu'ils ont suivie en lien avec le programme de la classe de première.
 - Exemples : les étapes suivies, les difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre de la démarche d'étude, leur résolution, les apports de cette mise en œuvre de la démarche d'étude...
- Il n'est pas souhaitable que le questionnement soit rapporté de manière très précise à une page (ex : page XX, vous précisez..., pouvez vous expliquer ?) ; cela revient souvent à se centrer sur un point de détail uniquement, au détriment de la compréhension de la démarche.
- **Quel impact sur l'évaluation si le groupe n'a pas eu accès à l'ensemble de la démarche de projet ? Jusqu'où aller dans le questionnement sur ces étapes manquantes ? (Difficultés pour rencontrer les professionnels sur le terrain).**
- Si ces parties manquantes sont importantes pour évaluer la maîtrise de la démarche de projet par le candidat, les évaluateurs peuvent lui demander de se projeter dans ces étapes manquantes.

En formation, comment accompagner les élèves dans leur préparation de la soutenance ? Pour l'exposé ? Pour l'entretien ?

- Il s'agit de ne pas formater le travail des élèves mais de poser un cadre qui est nécessaire pour qu'ils gagnent en autonomie ; par exemple, donner des objectifs progressifs datés et organiser des revues de projet partielles.
- Ne pas proposer de plan de l'exposé.
- Demander aux élèves les éléments qu'ils souhaitent mettre en valeur dans leur exposé.
- Leur conseiller de veiller au partage du temps entre les membres du groupe.
- Leur conseiller de faire attention à la gestion du support (lequel d'entre eux fait défiler les diapos...).
- Attirer leur attention sur le lien qu'il doit y avoir entre l'oral, le rapport et le support numérique.
- L'enseignant peut planifier des temps d'entraînement dans l'établissement et jouer un rôle d'accompagnateur, de facilitateur ; les soutenances blanches sont déconseillées.
- Il peut être nécessaire de guider les élèves pour la réalisation d'un support papier pour l'oral.

***Outils pour la réalisation des supports numériques proposés par une enseignante de BPH**

- Bubble.us : Carte heuristique
- Powtoon.fr : Création vidéo
- Easily.fr : Affiches
- Prezi .com : Logiciel de présentation (nécessité d'être connecté à Internet)